REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE CONSTANTINE 3



FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

N° d'ordre :	
Série :	
Mémoire	e de Master
Filière : Architecture	Spécialité : Architecture
LE PAYSAGE DANS LES D	OCUMENTS D'URBANISME
EN A	LGERIE
Dirigé par :	Présenté par :
Mme: BILEK Nora	LEMOUDDA Sara

Année Universitaire : 2019/2020 Session : OCTOBRE 2020.

Grade: Docteur.

Table des matières

Dédicace Remerciement Table des matières Liste des figures Liste des abréviations Liste des annexes _Avant-propos_____ Introduction générale......1 Problématique......3 Hypothèses.....4 Objet de la recherche......4 Intérêt au sujet......5 **Chapitre I :** Le paysage : vers une reconnaissance du concept. Introduction:9 1. L'étymologie du concept9 2. Définition et vocabulaire du paysage:9 Conclusion: 22

CHAPITRE II : Les enjeux et les différentes modèles d'étude paysagère à l'étranger:

Introduction:	23
1. Enjeux et bénéfices d'une étude paysagère :	24
2. Boîte à outils de l'étude paysagère :	25
2.1. Les outils au service de la connaissance : Unités paysagères, structures paysa éléments de paysage :	_
2.1.1. La méthode : Identifier et qualifier les unités et les structures paysagères, a leurs dynamiques :	•
2.1.2. Les ressources mobilisables en matière de connaissance / Les documents de œuvre des politiques de paysage: les atlas de paysages:	
2.1.2. a- Les atlas de paysage :	27
2.2. Les outils au service de l'élaboration du projet de territoire : les objectifs de paysagère :	_
2.2.1. Présentation des objectifs de qualité paysagère :	29
2.2.2. Ressources mobilisables pour définir ses objectifs de qualité paysagère :	29
2.2.2. A. Les chartes paysagères :	30
2.2.2. B. Le plan de paysage :	30
3. Les divers modèles d'études de paysages:	31
3.1. Les approches européennes :	32
3.2. Les approches états-uniennes :	34
3.3. Les approches canadiennes et québécoises :	35
4. Méthodologies relatives à l'évaluation des paysages :	36
4.1. Méthodes issues des approches visuelles :	36
4.2. Les méthodes issues des approches éco-géographiques :	38
4.3. Les méthodes issues des approches participatives :	39
Conclusion:	40

<u>CHAPITRE III</u>: expérience étranger de la prise en compte de paysage dans les documents d'urbanisme : exemple du PLU français.

Introduction:	41
1. Les documents d'urbanisme en France :	41
1.1 Les schémas de cohérence territoriaux (Scot) :	42
1.1.1. Le contenu de SCOT:	43
1.1.2. Les procédures d'élaboration du SCOT :	44
1.2. Les plans locaux d'urbanisme (PLU) :	44
1.2.1. Le contenu du (PLU):	45
1.2.2. Les procédures d'élaboration du PLU :	48
2. Le paysage dans les textes réglementaires :	49
3. Les éléments clés d'un cahier des charges :	53
4. Les étapes de la prise en compte du paysage dans l'élaboration d'un PLU 4.1. Le rapport de présentation :	
4.3. Les orientations d'aménagement et de programmation -OAP:	69
4.4. Le règlement:	70
Conclusion:	
<u>Chapitre IV:</u> La lecture de la notion du paysage dans le	es documents
urbanisme en Algérie.	
Introduction:	73
1. Historique du droit d'urbanisme et de construction en Algérie :	73
2. Historique de la planification urbaine:	75
3. Politique de la planification urbaine en Algérie :	78
3.1. La politique des zones d'habitat urbaine nouvelle ZHUN :	78
3.2. La politique des lotissements :	78
3.3. La politique des instruments:	79
3 3 1 Plan d'urbanisme directeur (PLID)	70

3.3.2. Plan d'urbanisme provisoire (PUP):	80
3.3.3. Le plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme « PDAU » :	80
3.3.4. Plan d'Occupation des Sols « POS » :	81
3.4. Politique des actes d'urbanisme :	83
3.5. La politique des villes nouvelles :	83
3.6. La politique de l'aménagement du territoire et le développement urbain durable :.	84
4. La lecture de la notion du paysage dans les documents d'urbanisme :	85
4.1. La terminologie relative au paysage en Algérie :	85
4.2. La législation en rapport avec le paysage dictée par l'Etat algérien :	85
4.2.1. Les premiers textes sur la protection de l'environnement et du paysage :	86
4.2.2. Les réformes et la nouvelle législation algérienne relative à l'environnement	t et au
paysage:	87
4.2.3. Les nouveaux dispositifs législatifs :	91
4.3. La synthèse de la lecture du concept de paysage dans la législation algérienne:	92
Conclusion:	94
Conclusion générale	96
Bibliographie	99
Annexes	103
Pásumá	

RESUME

A l'échelle internationale le paysage est un emblème de développement, il fait une partie intégrante dans ces politiques d'aménagements et sa prise en compte a fait émerger de nouveaux instruments, afin de permettre de révéler les potentialités considérées des territoires.

Hélas ; en Algérie la réalité montre l'absence cette notion de paysage et le non-respect de la richesse paysagère de nos villes dans les politique urbaine. Bien que ce soit un pays riche et varié avec des paysages quotidiens et naturels exceptionnels.

Cette diversité et richesse du paysage, nous a conduit Par le biais de cette recherche qui a été fondé sur une approche théorique, afin de mettre l'accent sur le paysage dans les documents d'urbanisme à travers les textes règlementaires, en essayant d'analyser l'expérience étrangère de la prise en compte du paysage dans ces documents d'urbanisme. Pour bien cerner notre Object a la recherche.

Les résultats de cette recherche sont résumés à : l'absence d'une définition claire et judicieuse du paysage dans les politiques d'aménagement, qui considère sa prise en charge comme secondaire avec l'inexistence d'outils adéquats à l'étude paysagère, Et comme le POS est un instrument efficace d'urbanisation, il est impératif de créer un nouveau contexte juridique en mesure d'encadrer et de faire évoluer les pos à plus de fiabilité et d'efficacité, pour une meilleure prise en compte du paysage pour atteindre l'objectif de l'amélioration, préservation, protection et aménager les paysages remarquables aussi bien que quotidiennes de nos villes algériennes.

Mots clés:

Le paysage, politiques d'aménagement, document d'urbanisme, plan d'occupation des sols (POS).

ملخص:

على المستوى الدولي ، تعد المناظر رمزًا للتنمية ، وهي جزء لا يتجزأ من سياسات التخطيط ، وقد أدى أخذها بعين الاعتبار في هاته السياسات إلى ظهور وسائل جديدة ، وهذا من أجل الكشف عن الإمكانات المدروسة للأقاليم.

وللأسف الشديد؛ فان الواقع في الجزائر ، يظهر غياب مفهوم المناظرو عدم احترامها في سياسات التخطيط. على الرغم من غنى و تنوع هذه الأخيرة منها اليومية والطبيعية المتميزة.

هذا التنوع وثراء المناظر، قادنا من خلال هذا البحث الذي استند إلى المنهج النظري ، من أجل التأكيد على المناظر في وسائل تخطيط المدن من خلال النصوص التنظيمية ، و كذا محاولة تحليل التجربة الأجنبية في أخذ المناظر بعين الاعتبار في وثائق تخطيط المدن و هذا لتحديد هدفنا بوضوح.

نتلخص نتائج البحث في: عدم وجود تعريف واضح وحكيم للمناظر في سياسات التخطيط، والتي تعتبر إدارتها ثانوية مع عدم وجود وسائل مناسبة لدراسة المناظر، ولأن مخطط شغل الأراضي هي وسيلة فعالة لتخطيط المدن، فمن الضروري إنشاء سياق قانوني جديد قادر على الإشراف على وسائل تخطيط المدن وتطوير ها بمزيد من الموثوقية والكفاءة، من أجل الأخذ بعين الاعتبار بشكل أفضل للمناظر و هذا لتحقيق الهدف من تحسين وحفظ وحماية وتطوير المناظر االطبيعية وكذلك اليومية لمدننا الجزائرية.

الكلمات المفتاحية

المناظر ، و سياسات التخطيط، و سائل تخطيط المدن، و مخطط شغل الأر اضيي.